

Gilets jaunes : Allons, Messieurs Drouet, Nicolle et Rodriguez, la Bastille n'est plus à prendre ! L'édito de Michel Taube

Quelques leaders, résidus intégristes et révolutionnaires de Gilets jaunes, ont tenté hier de confisquer la fête nationale et ont été rejoints par quelques irréductibles qui, l'après-midi, se sont livrés à de nouvelles exactions sur leur champ (Élysée) de batailles préféré, frappant des policiers à terre, sans la moindre crainte d'hypothétiques sanctions.

Les gilets jaunes sont de retour sur leur terrain de jeu préféré : les Champs-Élysées.

Eric Drouet, Maxime Nicolle et Jérôme Rodriguez ont le droit de crier « Macron démission » sur le passage du chef de l'Etat. Mais, ce qui est choquant, c'est qu'ils se moquent de la République, de ses symboles : la fête nationale, l'armée, la patrie... Après l'Arc de Triomphe, la Révolution française et son héritage patriotique.

Faut-il que les révolutionnaires piétinent les symboles des révolutions passées pour se faire entendre ?

Allons, Messieurs Drouet, Nicolle et Rodriguez, la Bastille n'est plus à prendre ! Votre anarchisme d'extrême-droite ou d'extrême-gauche, mâtiné de complotisme et de haine de tout ce qui réussit, les Français n'en veulent plus.

Il faut dire que vous avez créé un nouveau mode de violence politique : [« les pacificasseurs »](#).

Et que l'Etat a du mal à appréhender...

Et bien messieurs les casseurs, pilleurs et leurs grands ordonnateurs, si tel est votre plaisir, ne vous en privez pas ! D'ailleurs, la plupart de ces délinquants opèrent désormais à visage découvert. Car en définitive, que risquent-ils ? À l'apogée destructrice des Gilets jaunes rouges bruns, Christophe Castaner avait bombé le torse et promis les grands moyens, jusqu'aux drones pour identifier les individus coupables... Coupables ?

Non, non, pas coupables, présomption d'innocence oblige ! Déjà, seule une petite minorité de ces innocents comparaissent réellement devant les juges. Dans cette hypothèse, leurs avocats entonnent le couplet larmoyant de la discrimination ou du naïf pris dans la tourmente. Et la justice prononce assez rarement des peines de prison ferme. Et quand elle le fait, lesdites peines sont rarement exécutées, ou très aménagées, faute de places en prison.

Pourtant, le couperet tombe parfois : il suffit d'être au mauvais moment au mauvais endroit pour être écrasé par la machine judiciaire. Pour l'exemple, sans doute. On en arrive ainsi à une

justice casino dans un état permissif où parfois, on en chope un et on le fait payer pour les autres. Le nombre de gardes à vue a explosé depuis novembre 2018, habitude française qui contrevient souvent aux libertés individuelles. Lamentable.

Pourtant, ce matin du 14 juillet, plusieurs leaders des Gilets jaunes, comme Maxime Nicole ou Éric Drouet, avaient été appréhendés et placés en garde à vue pour avoir organisé une manifestation non autorisée, donnant ainsi du grain à moudre à ceux qui crient au procès politique. C'est Noël le 14 juillet pour ces révolutionnaires de pacotilles et de circonstances, qui tombaient progressivement dans l'oubli. Et un nouveau faux pas pour ceux qui ont ordonné ce feu d'artifices de maladresses politiques.

L'État a décidemment du mal à placer le curseur au bon endroit, à trouver le bon dosage : il réussit à être laxiste tout en étant pointé du doigt pour des violences policières ou des arrestations arbitraires. Echec paradoxal. Alors que la transition ministérielle se prépare peut-être au ministère de la Transition écologiste, alors qu'Emmanuel Macron avait repris du poil de la bête après le Grand débat et les élections européennes, – et en attendant que l'État (c'est-à-dire ce savant dosage entre état de droit, libertés et ordre public) se fasse respecter, les nouveaux délinquants politiques (pardon, les innocents discriminés qui se sont laissés entraîner) peuvent partir en vacances sereins.

Et pendant ce temps, Marine Le Pen compte les points...

Michel Taube